



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTÈME

Communiqué de presse

15 septembre 2026

La BCE publie des statistiques de supervision bancaire sur les établissements importants pour le deuxième trimestre 2026

- Le ratio de fonds propres de base de catégorie 1 est ressorti à 16,00 % au deuxième trimestre 2026, après 15,99 % au trimestre précédent et 16,09 % un an auparavant
- Le rendement annualisé des fonds propres s'est établi à 10,73 % au deuxième trimestre 2026 – contre 10,02 % au trimestre précédent et 10,11 % un an auparavant –, soit la valeur déclarée la plus élevée depuis le début de la série chronologique (au deuxième trimestre 2015)
- Le coefficient net d'exploitation est ressorti à 53,06 % – contre 54,63 % le trimestre précédent et 54,20 % un an auparavant –, soit le niveau le plus bas depuis le début de la série chronologique
- Le ratio des prêts non performants (hors soldes de trésorerie) est ressorti à 2,17 % au second trimestre 2026, après 2,18 % au trimestre précédent et 2,22 % un an auparavant
- Le ratio de liquidité à court terme est ressorti à 154,91 % au second trimestre 2026, après 153,94 % au trimestre précédent et 157,71 % un an auparavant
- La BCE publie des statistiques de supervision bancaire à l'échelle du système pour tous les établissements supervisés, et présente des agrégats de statistiques combinés pour les établissements importants et moins importants

Adéquation des fonds propres

Au second trimestre 2026, les [ratios de fonds propres](#) agrégés des établissements importants (c'est-à-dire les banques supervisées directement par la BCE) se sont inscrits en hausse par rapport au trimestre précédent et en baisse par rapport à la même période l'année dernière. Le [ratio agrégé de fonds propres de base de catégorie 1 \(CET1\)](#) s'est établi à 16,00 %, contre 15,99 % au trimestre

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

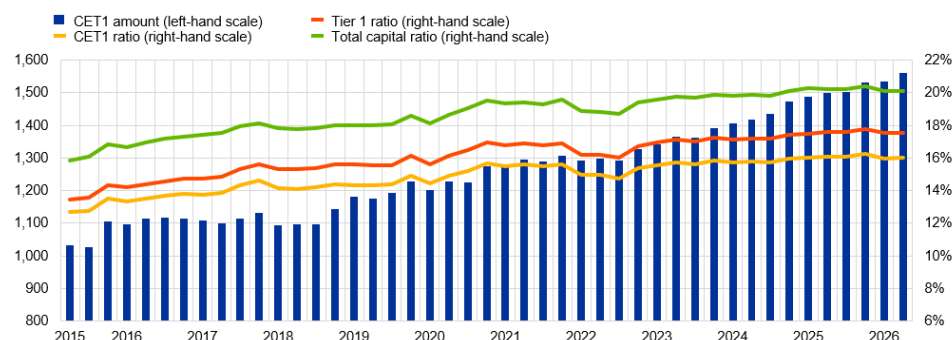
Traduction : Banque de France

précédent et 16,09 % un an auparavant. Le [ratio Tier 1](#) agrégé s'est établi à 17,53 %, contre 17,51 % au trimestre précédent, et 17,57 % un an auparavant. Dans le même temps, le [ratio total de fonds propres](#) s'est établi à 20,13 %, contre 20,11 % au trimestre précédent et 20,21 % un an auparavant. [Par pays, le ratio CET1](#) est compris entre 13,52 % en Espagne et 20,78 % en Lituanie.

Graphique 1

Montants des fonds propres CET1 et ratios de fonds propres

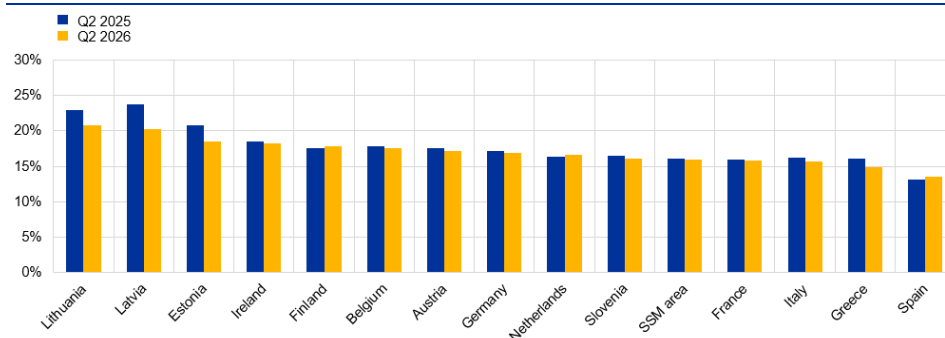
(en milliards d'euros)



Source : BCE.

Graphique 2

Ratios CET1 par pays



Source : BCE.

Notes : SSM signifie « Single Supervisory Mechanism » (mécanisme de surveillance unique, MSU). Certains pays participant à la supervision bancaire européenne ne sont pas inclus dans ce graphique, soit pour des raisons de confidentialité, soit parce qu'il n'existe aucun établissement important au niveau de consolidation le plus élevé dans ces pays.

Qualité des actifs

[Rapport interactif sur les prêts non performants](#)

Le [ratio des prêts non performants](#) (*non-performing loans*, NPL) hors soldes de trésorerie auprès des banques centrales et autres dépôts à vue s'est établi à 2,17 % au deuxième trimestre 2026. Le [stock](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

de NPL (numérateur) a augmenté de 7,65 milliards d'euros (2,1 %) ; dans le même temps, le [montant total des prêts et avances](#) (dénominateur) a augmenté de 429,27 milliards d'euros (2,6 %). Par conséquent, le ratio a légèrement diminué de 1 point de base par rapport au trimestre précédent.

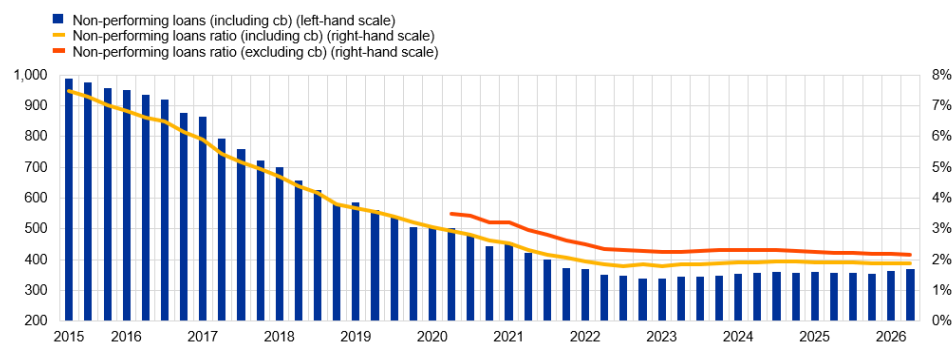
Au niveau des secteurs, le ratio de NPL pour [les prêts aux ménages](#) s'est établi à 2,14 %, après 2,15 % au trimestre précédent et 2,16 % un an auparavant. S'agissant des [prêts consentis aux sociétés non financières](#) (SNF), le ratio s'est établi à 3,44 %, un niveau inchangé par rapport au trimestre précédent et en baisse par rapport à l'année précédente (3,50 %). Si l'on considère le portefeuille des SNF par segment, le ratio NPL pour les [prêts garantis par une sûreté immobilière](#) est ressorti à 4,36 %, contre 4,37 % au trimestre précédent et 4,55 % un an auparavant. Le ratio de NPL s'est établi à 4,72 % pour les [prêts aux petites et moyennes entreprises](#), après 4,65 % au trimestre précédent et 4,85 % un an auparavant.

En données agrégées, les [prêts de stade 2 en part du total des prêts](#) ont diminué pour ressortir à 9,18 %, après 9,29 % au trimestre précédent et 9,59 % un an auparavant. Le ratio pour les [prêts aux SNF](#) et le ratio pour les [prêts aux ménages](#) se sont établis, respectivement, à 13,13 % et 9,03 % (après 13,22 % et 9,13 % au trimestre précédent).

Graphique 3

Prêts non performants (NPL)

(en milliards d'euros)



Source : BCE.

Note : « cb » représente les soldes de trésorerie auprès des banques centrales et les autres dépôts à vue.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

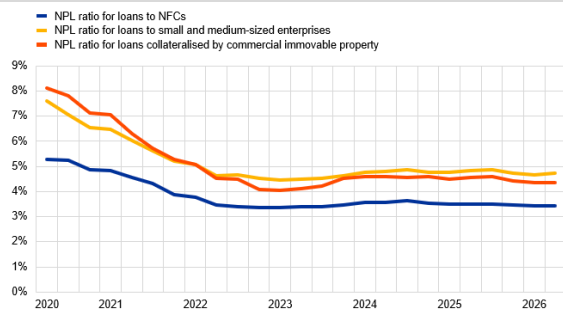
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

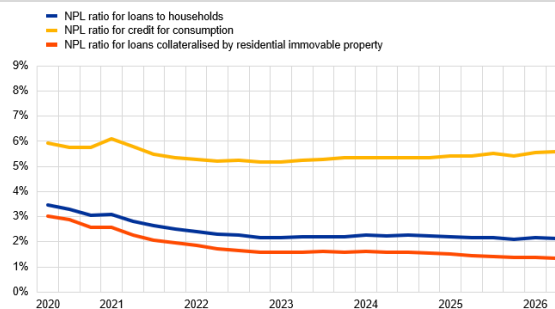
Graphique 4

Prêts non performants par secteur de contreparties

a) Ventilation du portefeuille des SNF par segment



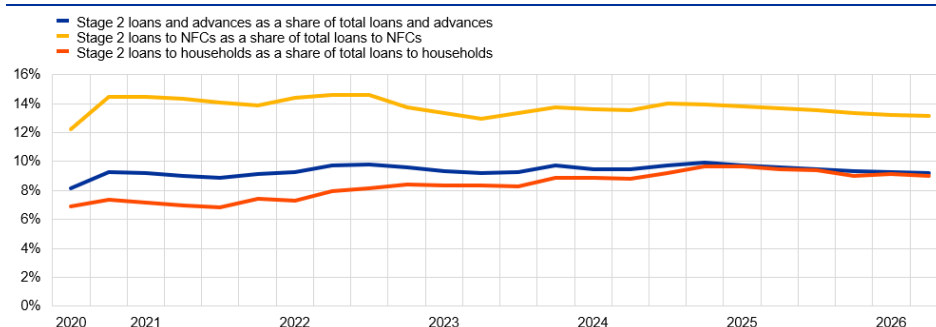
b) Ventilation du portefeuille de ménages par segment



Source : BCE.

Graphique 5

Prêts et avances de stade 2 en part du total des prêts et avances soumis à l'examen des dépréciations



Source : BCE.

Note : Les actifs de stade 2 sont ceux dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale. Les prêts et avances soumis à l'examen des dépréciations sont les prêts et avances enregistrés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, classés au stade 1, stade 2, stade 3, ou faisant l'objet d'une dépréciation lors de leur acquisition ou de leur octroi.

Rentabilité

[Rapport interactif sur la rentabilité](#)

Le [rendement annualisé des fonds propres](#) s'est établi à 10,73 % au second trimestre 2026, après 10,02 % au trimestre précédent et 10,11 % un an auparavant. Une hausse importante du résultat d'exploitation (due à la hausse du revenu d'intérêt net et des produits nets de commissions et de frais, qui ont tous deux augmenté de 8 % en rythme annuel) a été partiellement compensée par une augmentation des fonds propres (en raison d'une hausse de 6 % des réserves par rapport à l'année précédente). Au deuxième trimestre 2026, le [rendement des fonds propres](#) a varié d'un pays à

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

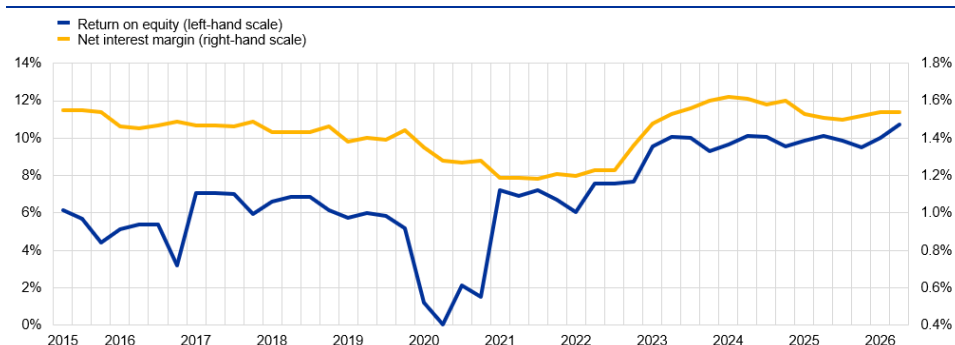
Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

l'autre, allant de 7,41 % en France à 16,64 % en Espagne. Dans le même temps, la [marge nette d'intérêt](#) agrégée est restée inchangée, à 1,54 % par rapport au trimestre précédent.

Graphique 6

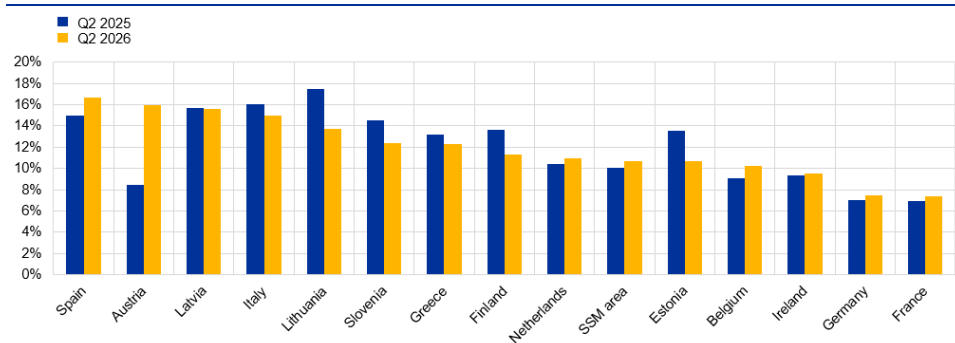
Rendement des fonds propres et marge nette d'intérêt



Source : BCE.

Graphique 7

Rendement des fonds propres par pays



Source : BCE.

Notes : SSM signifie « Single Supervisory Mechanism » (mécanisme de surveillance unique, MSU). Certains pays participant à la supervision bancaire européenne ne sont pas inclus dans ce graphique, soit pour des raisons de confidentialité, soit parce qu'il n'existe aucun établissement important au niveau de consolidation le plus élevé dans ces pays.

Au deuxième trimestre 2026, le [coefficient net d'exploitation](#) s'est établi à 53,06 %, soit le niveau le plus bas enregistré depuis le début de la série chronologique en 2015. Ce taux a diminué par rapport à 54,20 % un an auparavant, la hausse de 6 % du résultat d'exploitation ayant plus que compensé la hausse de 4 % des charges administratives et des dépréciations.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

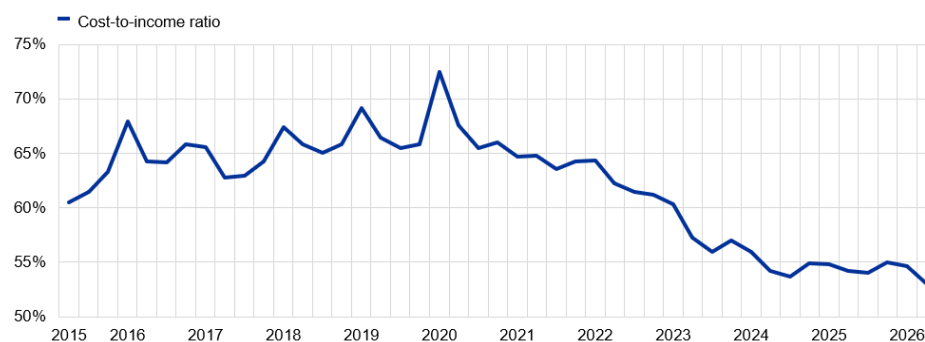
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Graphique 8

Coefficient net d'exploitation



Source : BCE.

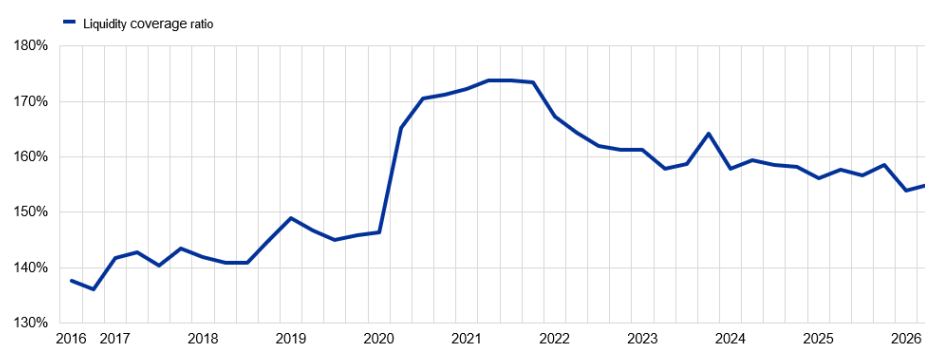
Liquidité

[Rapport interactif sur la liquidité](#)

Le [ratio de liquidité à court terme](#) est ressorti à 154,91 % au second trimestre 2026, après 153,94 % au trimestre précédent et 157,71 % un an auparavant. Cette tendance haussière en rythme trimestriel résulte principalement d'une hausse de 87 milliards d'euros (+ 1,7 %) du coussin de liquidité par rapport au trimestre précédent.

Graphique 9

Ratio de liquidité à court terme



Source : BCE.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

Statistiques à l'échelle du système

Chiffres clés

La BCE a publié un nouvel ensemble de statistiques bancaires agrégées présentant des agrégats combinés pour les établissements importants et les établissements moins importants. Les statistiques à l'échelle du système offrent une vue d'ensemble en matière prudentielle du secteur bancaire relevant du mécanisme de surveillance unique (MSU) et renforcent la transparence. À l'image des statistiques relatives aux établissements importants et moins importants, les statistiques à l'échelle du système comprennent des indicateurs clés relatifs aux fonds propres, à la rentabilité, à la liquidité et à la qualité des actifs. Des [rapports interactifs](#) illustrent ces indicateurs, en fournissant une vue d'ensemble des dernières évolutions dans ces domaines, et permettent aux utilisateurs d'analyser les séries chronologiques et de sélectionner les établissements importants, les établissements moins importants, ou des échantillons à l'échelle du système. L'ensemble de données pour les nouvelles statistiques à l'échelle du système sera mis à jour de manière trimestrielle, conjointement avec les statistiques relatives aux établissements moins importants.

Facteurs à l'origine des variations

Les statistiques de supervision bancaire sont calculées par agrégation des données fournies par les banques soumettant des déclarations COREP (informations sur l'adéquation des fonds propres) et FINREP (informations financières) au moment considéré. Par conséquent, les variations d'un trimestre à l'autre peuvent être influencées par les facteurs suivants :

- modifications de l'échantillon des établissements déclarants ;
- fusions et acquisitions ;
- reclassements (par exemple des arbitrages de portefeuille, certains actifs étant reclassés d'un portefeuille comptable particulier vers un autre).

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Benoit Deeg](#), tél. : +491721683704.

Notes

- L'ensemble complet des [statistiques de supervision bancaire](#) ainsi que des indicateurs de risque quantitatifs supplémentaires sont disponibles sur le site Internet de la BCE consacré à la supervision bancaire. Les séries temporelles peuvent également être téléchargées à partir du [Portail de données de la BCE](#) (*ECB Data Portal*).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France